
Bien vivre à Savigny

Urbanisme, climat : vérité et mensonges

Le bulletin municipal de juillet consacrait un article à l'urbanisme comprenant une carte des immeubles programmés ces dernières années. Le maire ayant autorisé de trop nombreux programmes depuis son arrivée -au mépris de ses engagements électoraux- en a délibérément attribué la plupart à l'équipe qui l'a précédé. Ce grossier mensonge ne trompe personne : tous les permis signés après le 1er octobre 2021 sont ceux de la délégation spéciale du Préfet et de M. A. Teillet, et parmi eux des programmes en zone pavillonnaire que nous avons refusés. Malgré cette frénésie de construction, nous restons en retard sur nos obligations en matière de logement social. Les programmes autorisés depuis octobre 2021 comportent une part importante de logement non social, et c'est plus de 80 logements supplémentaires qui auront été construits sans nécessité durant cette période, venant augmenter les besoins en équipements publics, déjà très insuffisants à l'heure actuelle, tout comme nos besoins d'espaces verts.

La commune devrait donc consacrer son patrimoine foncier à des équipements publics et à la création d'îlots de fraîcheur (végétalisation avec arbres, eau...)

Or au cours du conseil municipal du 29 juin la majorité a décidé de vendre 1200 m² rue César Franck à un promoteur immobilier pour construire 16 logements. C'est une grave faute :

- Ce quartier est dépourvu d'espace vert public. Nos enfants ont besoin d'espace de jeux à proximité, d'autant plus que de nombreux logements se construisent le long de l'avenue Aristide Briand.
- Le projet prévoit une majorité de logements pour personnes en perte d'autonomie, alors que nous avons déjà trois résidences autonomie que nous ne parvenons pas à remplir, dont une précisément rue César Franck.
- La cession est bradée : 522,50E le m², ce qui représente à peine plus de 150 000€ pour 300 m², très inférieur au prix de marché.

Devant l'urgence climatique et devant la difficulté de gérer la densification de la ville sous la pression de la crise du logement les esprits doivent s'ouvrir et le dialogue doit dépasser les préjugés. C'est pourquoi nous avons demandé la constitution d'un comité local municipal ouvert aux élus, aux représentants d'associations et aux volontaires. Approuvé par le Maire, il permettrait de nouer le dialogue pour limiter les gaz à effet de serre, anticiper le volet adaptation au réchauffement climatique, et mieux aménager la ville, tous ces sujets étant intimement liés.

Retrouvez-nous sur notre site www.bienvivreasavigny.org

Groupe BVS : Lydia BERNET, Corinne CAMELOT-GARDELLA, Nathalie COETMEUR, Jean-Marc DEFREMONTE, Bruno GUILLAUMOT, Fatima KADRI, Patrice KOUAMA, Jacques SENICOURT

Osons Savigny

Le début de notre été aura été marqué par d'importantes manifestations de violence sur notre commune et dans la France entière.

Face à des événements d'une telle gravité, jusqu'à l'incendie de notre mairie, nous, élus municipaux, ainsi que chaque représentant de la République se doit par son attitude exemplaire, d'être un vecteur d'apaisement.

Une unité républicaine nécessaire afin que cet épisode ne vienne pas alimenter les divisions de notre société.

Unis autour de notre République, c'est respecter ce bien commun qui nous permet de nous opposer sans nous affronter. Chaque violence doit cesser afin de conserver cette unité.

Aude Hernandez et Christophe-Reynald Michel.
Conseillers municipaux du groupe
"Osons Savigny".

Vivons Savigny Autrement, avec Olivier VAGNEUX

Tribune envoyée dans un format non-conforme à l'article 32 du règlement intérieur du Conseil municipal voté le 15 décembre 2022.

Olivier VAGNEUX · olivier@vagneux.fr
vagneux.fr · 06.51.82.18.70

Les textes publiés sous cette rubrique sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse.

Rassemblons Savigny ! - Majorité municipale

Pas de vacances pour les projets municipaux !

Si l'été est synonyme de repos, les Elus et les services municipaux ont mis à profit ces deux mois pour initier des réflexions ou chantiers qui vont voir le jour dès septembre.

Parmi eux, nous avons l'immense fierté de lancer notre première **cour oasis / îlot de fraîcheur. En partenariat avec le CAUE 91** (Conseil d'Architecture et d'Urbanisme de l'Essonne) pour l'école élémentaire Louise Michel. La réalisation de cette cour sera le fruit d'une concertation entre les usagers de la cour (enseignants, agents de la ville), les élèves et les parents d'élèves. Nous suivrons durant un an ce projet qui nourrira les futures réhabilitations et réaménagements des cours d'école pour les années à venir. Face au réchauffement climatique, la Ville a un rôle important à jouer pour éduquer, mieux penser son aménagement et réduire son empreinte sur notre environnement. Une cour que nous aurons le plaisir d'inaugurer à la rentrée 2024.

Nous avons également remis au goût du jour **le règlement des parcs et jardins de notre commune. Des obligations nécessaires pour rappeler à tous les habitants que le travail des agents des espaces verts n'est pas vain et doit être respecté !** Gestion raisonnée, préservation de la biodiversité, fauche tardive ou précoce selon la saison, remplacement des plantations annuelles par des essences locales et moins consommatrices d'eau... les agents redoublent d'efforts pour s'adapter aux contraintes environnementales et climatiques de notre temps. Pour que nous puissions de nouveau être labellisés « **Villes et villages fleuris** », nous avons besoin de l'aide de tout le monde. Plus de propreté et plus d'embellissement ou de fleurissement passent forcément par moins d'incivilités, qui nuisent au quotidien. Ainsi, des petits panneaux ont également